



Comité des citoyens du Lac Mandeville

Journal du Comité des citoyens du lac Mandeville – juin 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue aux nombreux nouveaux résidents année qui, nous l'espérons, profiterons de notre beau site paisible et riche en diversité.

Le comité des citoyens du lac Mandeville existe depuis 1993 suite au rapport de monsieur Marc-André Brunzli de la MRC. Le lac était dans un état très dégradé et de nombreuses actions ont été entreprises par les citoyens du lac Mandeville, la municipalité et de nombreux bénévoles.

Nous sommes 4 personnes bénévoles dans le Conseil d'administration de l'association pour maintenir le flambeau de notre volonté collective de garder notre milieu de vie sain aux bénéfices de tous. Le fait d'avoir une association de lac est considéré comme un atout pour le maintien de la valeur de nos propriétés :

Thierry Chardon : trésorier
Monique Lafond : secrétaire
Muryel Paquin : vice-présidente
Rossana Pettinati : présidente

Nous vous invitons à renouveler votre carte de membre au coût de 15 \$. Cet argent sert à payer les coûts des prélèvements, pour remplacer les bouées pour la navigation et autres projets.

Nos priorités :

- Assurer le maintien du nombre des membres et la continuité de l'association du lac Mandeville.
- Informer et sensibiliser sur l'impact des bandes riveraines pour la santé de notre lac.
- Informer et prévenir l'arrivée des espèces envahissantes végétales et animales (ex : plantes ou mollusques)
- Informer sur les pratiques responsables en matière de navigation et de la nécessité du lavage des embarcations.
- Informer sur les algues bleu-vert et les précautions à prendre.
- Participer aux activités d'AGIR Maskinongé.

RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lac)

La prise d'échantillons pour RSVL se poursuit cette année. Tous les résultats RSVL sont disponibles sur le site du ministère (ainsi que les résultats de tous les lacs inscrits) à *rsvl relais* et notre lac porte le n° 75 ou sur notre site web à *lacmandeville.org* sous l'onglet 'Lac'.

Qualité de l'eau et recommandations de navigation



Nous installons deux (2) bouées sur le lac à des endroits stratégiques pour inviter les plaisanciers à réduire la vitesse dans les zones de 4 mètres et moins. Ainsi, nous évitons d'endommager les berges et de soulever les dépôts au fond du lac.

Notre lac est niché au fond d'une cuvette; il est très fragile parce qu'il est peu profond et qu'il a subi des abus au cours des décennies avec des dépôts de fertilisants (phosphore) accumulés au fond de l'eau

Il est important d'éviter toute vitesse sur le lac incluant les motomarines car l'hydropropulsion prononcée soulève les sédiments du fond et accélère la prolifération d'algues microscopiques qui s'accumulent dans la colonne d'eau. Le phosphore accumulé au fond du lac est remis en circulation et il agit comme un engrais pour le développement des algues bleu-vert.

Lavage des embarcations : Afin d'éviter la migration des espèces envahissantes, il est important de laver les embarcations (y compris planches, kayaks) ayant navigué sur un autre lac. Un règlement municipal interdit aux locateurs de permettre aux locataires d'amener leurs propres embarcations. Cet été, il y aura une journée où une spécialiste nous montrera comment identifier les herbiers, les plantes envahissantes et à utiliser le réseau Sentinelle. Nous vous en informerons.

AGIR Maskinongé

Nous participons au Projet : Au cœur des lacs. Nous aurons bientôt un rapport détaillé des caractéristiques de notre plan d'eau : <https://www.agirmaskinonge.com/acdl>.

De plus, le projet agro-environnemental se poursuit en 2024 : <https://www.agirmaskinonge.com/agroenvironnement-lac-mandeville>

Assemblée générale annuelle

Enfin, nous organisons une assemblée générale annuelle en fin de saison vers le mois de septembre.

Cette rencontre nous permettra enfin de se rencontrer, faire connaissance des nouveaux citoyens du lac, de discuter de nos projets et de nos préoccupations environnementales

Le CA du Comité des citoyens du lac Mandeville.